

1. Le Parti libéral est fermement opposé à la mise en oeuvre de la TPS dans sa forme actuelle et continuera de l'être envers toute formule fiscale aussi régressive et inéquitable.

2. L'actuelle taxe de vente fédérale (TVF) pêche certainement par des lacunes et doit être remplacée. Le Parti libéral a souvent dénoncé ce fait, en particulier dans le rapport de dissension que les membres libéraux du Comité permanent des finances ont préparé en réponse au Document technique sur la TPS.

3. Si certaines théories économiques suggèrent que des avantages, pour l'économie canadienne, peuvent ressortir du remplacement de la TVF par la TPS, c'est là une opinion qui suscite encore beaucoup de doutes. En fait, un thème constant a émergé des témoignages entendus par le Comité, celui de l'incertitude absolue qui entoure la question des effets à court et à long terme du changement de régime fiscal.

4. La difficulté que pose la détermination de la proportion des prix imputable à la TVF, actuellement intégrée dans la structure de fixation des coûts et des prix de la plupart des produits manufacturés, ne peut être surestimée. Témoin après témoin, le Comité s'est fait répéter la même chose : il sera virtuellement impossible de déterminer le montant de la TVF auquel les produits sont présentement soumis.

5. Devant cette réalité et les conséquences fondamentales qu'elle pourrait avoir sur les conclusions du Comité, le Parti libéral ne peut accepter les recommandations mises de l'avant par la majorité conservatrice du Comité.